

Correction du DNB 2020 sur la conséquence d'une espèce invasive sur la biodiversité.

Question 1 :

D'après le texte du document 2 nous comprenons que l'espèce invasive est la tortue de Floride et l'espèce menacée est la Cistude d'Europe.

Question 2 :

Le document 1 est un texte nous expliquant ce qu'est une espèce invasive. Nous y apprenons qu'il s'agit d'une espèce qui a été amenée sur un autre territoire que le sien. En se développant cette espèce va nuire à celles qui étaient naturelle au milieu.

Le document 2 est un texte nous présentant deux espèces. Nous comprenons que la Tortue de Floride est une espèce invasive car elle a été introduite en Europe par l'homme. Elle s'est développée développée au détriment de la tortue Cistude d'Europe.

Question 3 :

Le document 3 est un tableau de comparaison entre la Cistude et la tortue de Floride.

On y apprend que ces deux tortues ont le même milieu de vie et la même alimentation. En revanche la Cistude a une maturité sexuelle d'une dizaine

d'années de plus que celle de Floride. De plus, la tortue de Floride pond deux fois plus d'œufs que la Cistude.

Question 4 :

Le document 4 est un texte nous expliquant le principe de Gausse.

On y apprend que lorsque deux mêmes espèces habitent dans le même milieu, il va y avoir une compétition entre les deux pour savoir laquelle va survivre et occuper définitivement le territoire.

Dans le tableau du document 3 nous avons vu que la tortue de Floride pondait 2 à 20 œufs alors que la Cistude n'en pondait que 3 à 9.

Donc, dans le cas où la tortue de Floride envahirait le territoire de la Cistude.

Elle menacerait la Cistude au point de la faire disparaître puisque, se reproduisant plus, elle coloniserait plus facilement le milieu.